

# LE PDE DU COMMISSARIAT À L'ENERGIE ATOMIQUE (CEA) DE GRENOBLE

## A. LANCEMENT DE LA DEMARCHE

### A.1. Contexte

Le CEA est situé en plein cœur du Polygone scientifique de Grenoble, à 15 minutes à pied du centre ville. Il couvre environ 70 hectares et près de 4 500 personnes y travaillent. L'**accessibilité** du site est un élément déterminant de son **attractivité**. Confronté à des difficultés croissantes de circulation dans l'agglomération grenobloise et dans la perspective d'un développement rapide de ses activités lié au **pôle Minatec** et demain au **projet GIANT**, le CEA a mis en place, dès 2003, un Plan de déplacements entreprise (PDE) baptisé « **ACCES Cible** ». Ce plan a pris en compte l'ouverture en 2006 du nouveau pôle Minatec qui a entraîné l'arrivée de 3000 personnes supplémentaires sur le site et son environnement.

L'objectif d'« ACCES Cible » est de développer l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture (transports en commun, vélo, marche, etc.) afin de **répondre à deux attentes** : d'une part réduire la part des salariés venant seuls en voiture au travail et d'autre part offrir des alternatives aux déplacements en voiture sur le site.



| <u>Périmètre site</u>                                                               |                       |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------|
|  | Presqu'île            | 250 Ha |
|  | Polygone scientifique | 120 Ha |
|  | CEA                   | 70 Ha  |

Source : CEA

Le plan de déplacements entreprise contribue donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique tels que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ainsi que les émissions de polluants nocifs pour la santé : composés organiques volatiles (COV), oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO)...

En cela, ces démarches sont fortement soutenues par l'ADEME et les collectivités locales via les conseils en mobilité. Enfin, le plan de déplacements entreprise, en tant que projet d'entreprise, est une démarche particulièrement fédératrice qui peut **générer des économies financières aussi bien pour l'employeur que pour les salariés**.

## Les principaux éléments de contexte début 2002

- Le lancement du pôle Minatec
- Le choix de base d'un principe piétonnier et modes doux
- Le renforcement du lien avec la ville et les collectivités
- Poursuivre l'intégration du site dans la Ville et l'Agglomération urbaine
- Participer à la démarche PDU et diminuer la congestion du Polygone
- Une volonté d'inscrire le site dans une démarche de développement durable
- Une volonté d'un travail collectif en interne et en externe

## Les principaux objectifs quantitatifs

- Ramener de 70% à 50% la part d'autosolistes en 5 ans
- Réduire de moitié les déplacements en voiture sur le site

## B. LEADERSHIP ET PARTENAIRES

### Une bannière de communication

Le PDE dénommé projet « **Acces Cible** ».

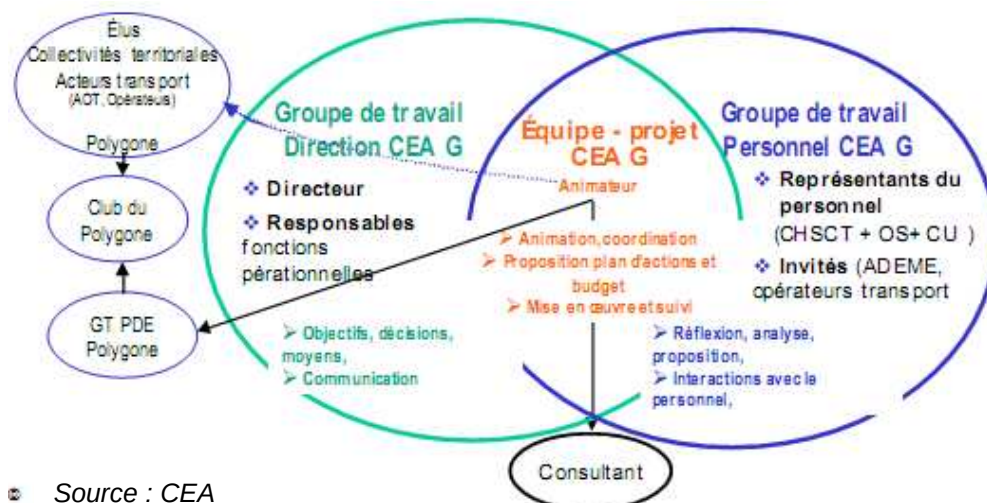
### Une organisation pour une démarche opérationnelle

Conçu comme un véritable projet d'entreprise en cohérence avec ses activités de R&D, l'animation du projet « ACCES Cible » a été confiée à **une équipe projet de trois personnes** qui s'est appuyée sur deux groupes de travail :

- **un groupe de travail « Personnel »**, composé des représentants du personnel et de salariés dont le rôle était d'être force de proposition et de servir d'interface avec les publics internes ;
- **un groupe de travail « Direction »** également force de proposition et chargé de définir les objectifs, les actions à mener et les moyens nécessaires à mettre en œuvre.

Le CEA a bénéficié de l'aide méthodologique et/ou financière de partenaires locaux (SEMITAG, Conseil Général de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, Ville de Grenoble, ADEME, SNCF) pour intégrer son PDE dans le cadre du Plan de déplacements urbain (PDU). Les principales mesures (espace piétonnier, création nouvelles lignes de bus, remboursement de l'abonnement transport, kits et entretiens vélos) ont entraîné dès les premières années une modification notable du comportement des salariés : 20% des salariés venant initialement en voiture utilisent dorénavant un autre moyen de transport.

La volonté a été d'emblée d'**établir un large partenariat et une synergie avec les entreprises** et organismes du polygone, les collectivités et tous les acteurs locaux (sociétés, associations) du transport et de la mobilité.



Les grandes étapes du projet avant le premier plan de mesures :



Source : CEA

## C. REALISATIONS

### ***Le lancement du premier plan de mesures en juin 2003***

#### Diagnostic :

##### **Localisation des salariés**

2019 salariés CEA permanents au 31/12/2001, répartis sur 240 communes, 66% sur le territoire de la METRO (Communauté d'Agglomération Grenoble - Alpes Métropole), 58% à moins de 10km du CEA Grenoble, 75% à moins de 20km du CEA Grenoble

#### Les principaux objectifs du premier plan de mesures juin 2003

##### **Des objectifs sociétaux**

- réduire la consommation d'énergie due aux transports ;
- réduire la pollution ;
- rendre le site plus accessible ;
- faciliter et sécuriser les déplacements.

##### **Des objectifs techniques**

- ramener de 70% à 50% la part d'autosolistes en 5 ans ;
- réduire de moitié les déplacements de voiture sur le site ;
- optimisation de la gestion du foncier (extension sur parkings).

## Les principales mesures mises en œuvre

Les mesures proposées constituent un dispositif cohérent facilitant, d'une part les déplacements internes et, d'autre part la liaison avec les transports en commun externes.

### Transports en Commun

- distribution de tickets gratuits aux nouveaux arrivants pour tester les transports en commun ;
- abondement aux transports en commun (TAG, Transisère, SNCF) pour les salariés du CEA Grenoble ;
- création d'une navette reliant le parking du pôle Minatec, les entrées du site du CEA (connectés aux arrêts des transports en commun) aux bâtiments du pôle et à l'ensemble de ceux du site.

### Vélos

- mise en place d'une flotte de vélos de service entretenus ;
- distribution de kits de sécurité pour les salariés s'engageant à venir en vélo ;
- organisation d'un service gratuit d'entretien des vélos personnels des salariés ;
- réservation de places, pour les salariés utilisant le train, au VéloParc de la gare SNCF ;
- développement et mise en service (2007) de sas automatiques d'accès pour vélo.

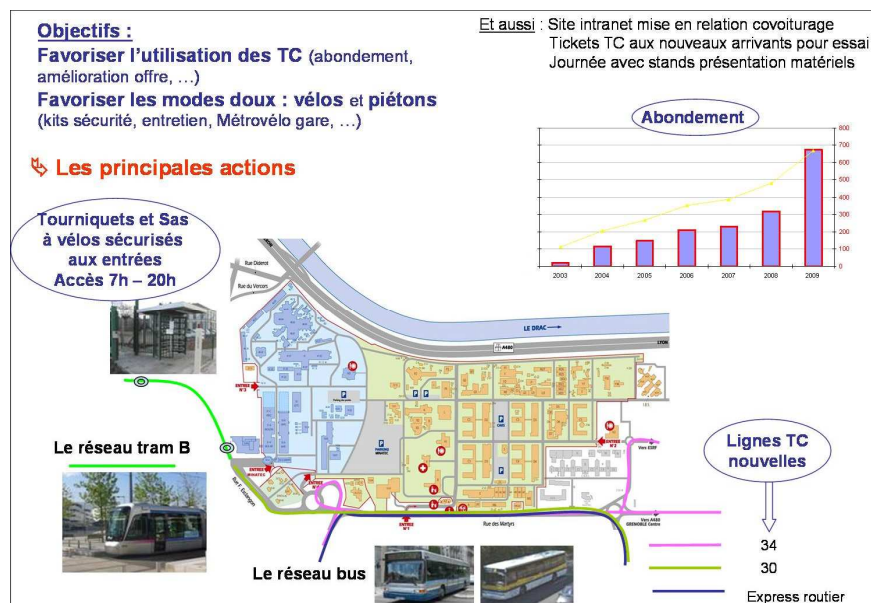
### Piétons

- création d'un espace piétonnier (20 Ha autour du pôle Minatec) ;
- création puis extension de cheminements piétonniers couverts assurant la liaison entre les bâtiments du Pôle Minatec et le parking Minatec qui a été décalé ;
- mise en place de tourniquets automatiques pour augmenter le nombre d'accès sécurisés au site.

### Covoiturage

- mise à disposition d'un outil simple de mise en relation sur Intranet, en attente d'un outil pour le Polygone, un site de 120 ha sur lequel se situe le CEA (70ha).

Une illustration des mesures pour l'accès au site :



Source : CEA



Une illustration des mesures pour les déplacements sur le site :



Source : CEA

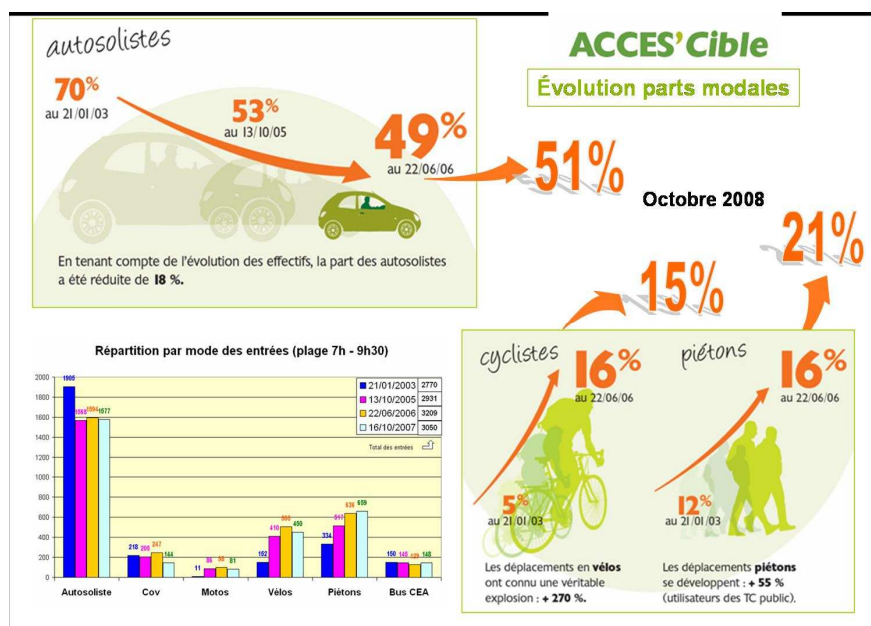
## Une démarche continue

Depuis la mise en place du premier plan de mesures, **des mesures complémentaires ont été mises en œuvre pour améliorer le plan et répondre aux évolutions du site** : adaptation des mesures existantes, extension du pôle piétonnier, intégration des nouveaux bâtiments Minatec en 2006, ouverture nouvelles entrées spécialisées modes doux, mise en service de sas automatiques d'accès pour vélos, etc. D'autre part un « **club Entreprises ACCES Cible** » a été créé afin d'**inciter les entreprises sous-traitantes ou collaborant avec le CEA avec du personnel sur site à engager des démarches d'accompagnement d'ACCES Cible pour les déplacements de leur salariés.**

## Evaluation des actions

Afin de suivre l'efficacité des mesures mises en place des indicateurs ont été mis en place : comptage modal aux entrées chaque année, taux d'abondement aux TC, fréquentation navette interne, nombre de kits vélos distribués, nombre de diagnostics vélo réalisés, etc.

Une illustration de la dynamique de report modal (mesures aux entrées des sites) :



Source : CEA

## D. ENSEIGNEMENTS

### D.1. Leviers

- **le diagnostic initial** (via une enquête auprès des salariés et une étude d'accessibilité au site) permet d'avoir une bonne vision des **problématiques spécifiques** ainsi que des **attentes et besoins du personnel en matière de transport** ;
- sur une zone industrielle, pour avoir un plus grand **poids auprès des acteurs locaux** de la mobilité, il peut être intéressant d'**associer l'ensemble des entreprises** à la démarche et de réaliser un PDIE.

### D.2. Points clés de la réussite :

- une stratégie d'entreprise avec une vision à long terme ;
- un projet avec une démarche cohérente en lien avec la R&D ;
- une volonté et un soutien permanent de la Direction ;
- une mobilisation de tous les acteurs pour un travail collectif ;
- une animation et une communication soutenues ;
- une valorisation de la démarche et des résultats.

### D.3. Ecueils à éviter :

- inscrire la démarche dans la durée (les premiers gains sont faciles) ;
- ne pas se contenter d'une animation initiale forte en fixant des points marquants d'animation réguliers ;
- ne pas se reposer sur ses « lauriers », engager un vrai processus d'amélioration continue (les parts modales gagnées ne le sont pas toujours définitivement et il faut rester à l'écoute des besoins).
- la mise en place d'une ligne de bus ne peut concerner que des pôles d'emplois de plusieurs milliers de salariés et nécessite une implication forte des acteurs locaux (autorité organisatrice de transport, opérateurs de transport).

## E. PERSPECTIVES : LE PROJET GIANT

Dans la continuité de la réussite du pôle Minatec, le CEA Grenoble est le promoteur d'un nouveau projet : le **GIANT** (Grenoble Institute of Nanotechnologies), s'inscrivant également dans le campus «Grenoble Université de l'Innovation» avec le soutien de l'ensemble des organismes et des collectivités territoriales.

**Le projet GIANT couvre l'ensemble du Polygone scientifique et conduit également à la création d'un nouveau quartier.** Le projet de réaménagement urbain assurera une continuité et un vrai maillage avec la ville en privilégiant une intégration urbanistique de qualité et une approche environnementale exemplaire.

**Ce pôle sera à terme totalement piétonnier (120 Ha), avec un objectif de part modale autosoliste de 20%.** L'extension du tramway B aux portes du site pour 2011 favorisera la dynamique de report modal.

Ce pôle sera aussi un **site expérimental international de référence pour la démonstration de véhicules électriques et à pile à combustible** et utilisera des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, hydraulique, etc.).

**De nouvelles mesures sont en réflexion :** outil de covoiturage Polygone avec accompagnement, déploiement de VAE, autopartage et incitation à l'utilisation de véhicules électriques de tous types.



Source : CEA

## F. POUR EN SAVOIR PLUS

### Commissariat à l'Energie Atomique (CEA)

Gérard Gibon, Responsable PDE « Acces Cible » et mobilité durable

[gerard.gibon@cea.fr](mailto:gerard.gibon@cea.fr)

### Ademe Rhône-Alpes

[ademe.rhone-alpes@ademe.fr](mailto:ademe.rhone-alpes@ademe.fr)

Voir aussi l'Observatoire des PDE dans l'agglomération grenobloise en 2009

[www.grenoble.cci.fr](http://www.grenoble.cci.fr)